

Les grands enjeux de la RSE

Webinaire FHP Hauts-de-France et FHP Normandie

Jeudi 4 avril 2024



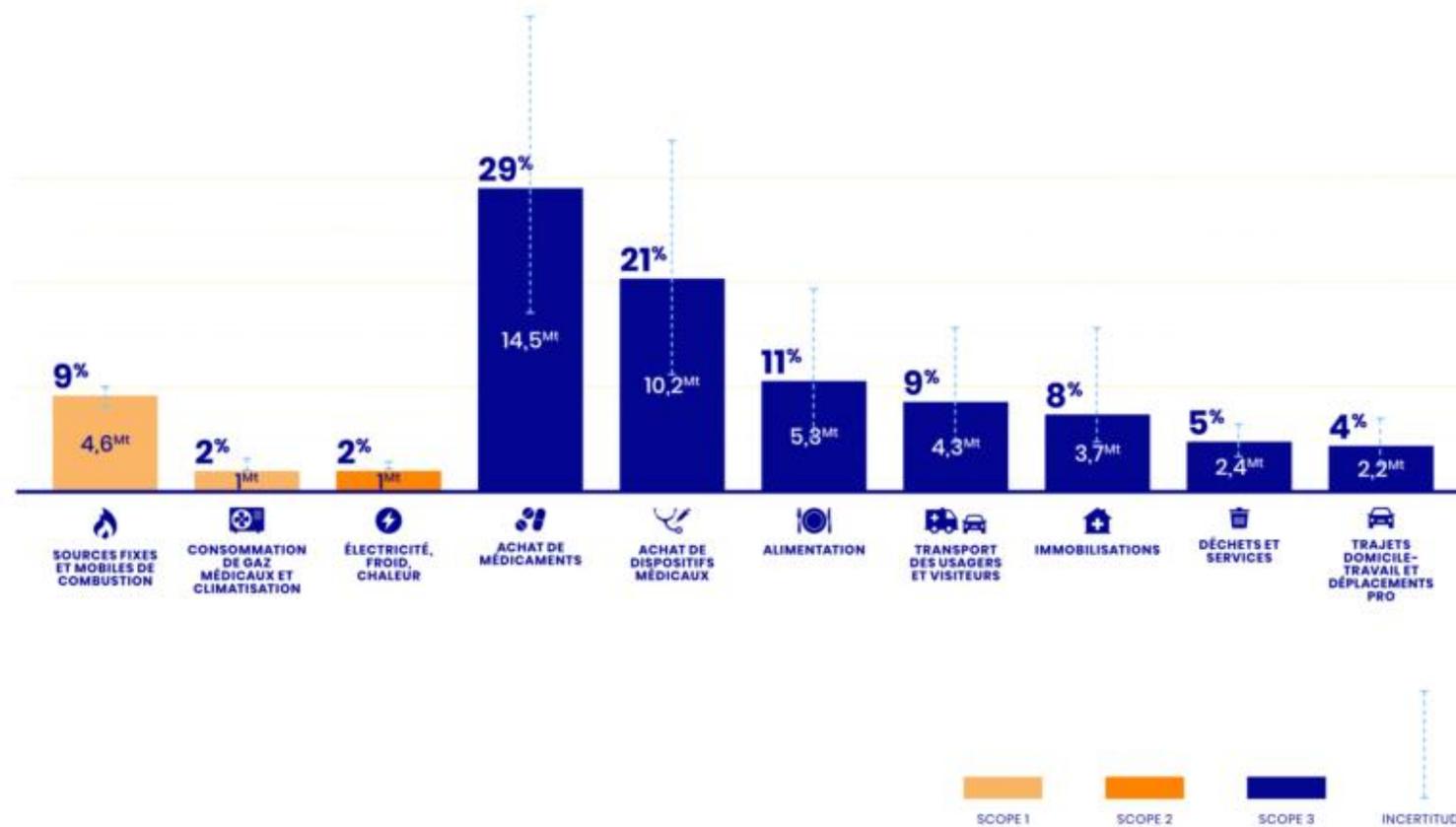
Contexte de la Feuille de route « Planification écologique du système de santé »

- **Une prise de conscience globale des conséquences du dérèglement climatique** sur nos écosystèmes et la santé humaine **et de la contribution directe des activités du système de soins**, à ces dérèglements :
 - Le système de soins français représente plus de 8 % des émissions de gaz à effet de serre nationales : avec en moyenne 50 millions de tonnes équivalent CO2
 - L'impact de l'offre de soins représente environ 45 % de ces 50 millions de tonnes. Les médicaments et les dispositifs médicaux engendrent les 55 % restants.
 - Obligation pour le secteur sanitaire et médico-social de réduire les EGES de 5 % par an jusqu'en 2050 → Respect de l'engagement national
 - Le système de santé a un rôle majeur à jouer dans la maîtrise de son impact en matière de biodiversité, d'épuisement des ressources naturelles et d'accès à l'eau douce, ou encore de dégradation et de pollutions des milieux naturels.

Contexte de la Feuille de route « Planification écologique du système de santé »

Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO₂e)

THE SHIFT PROJECT



Répartition des émissions de gaz à effet de serre du secteur de la santé (MtCO₂e) – Calculs The Shift Project 2023

Planification écologique du système de santé : les enjeux pour le secteur

Contexte de la « Planification écologique du système de santé »

- **De nombreuses initiatives locales de transformation écologique**, hétérogènes et variées
- **Une nécessité d'accélérer et de massifier les actions collectives et leur pilotage pour réduire drastiquement l'empreinte environnementale de nos activités** → Changer d'échelle
- **Une volonté de mutualiser les efforts** sur des axes de projet commun
- **Une intégration du secteur de la Santé** dans la continuité des travaux lancés dans le cadre de « France Nation Verte », lancée en octobre 2022, bannière commune de la mobilisation collective pour réaliser la transition écologique.



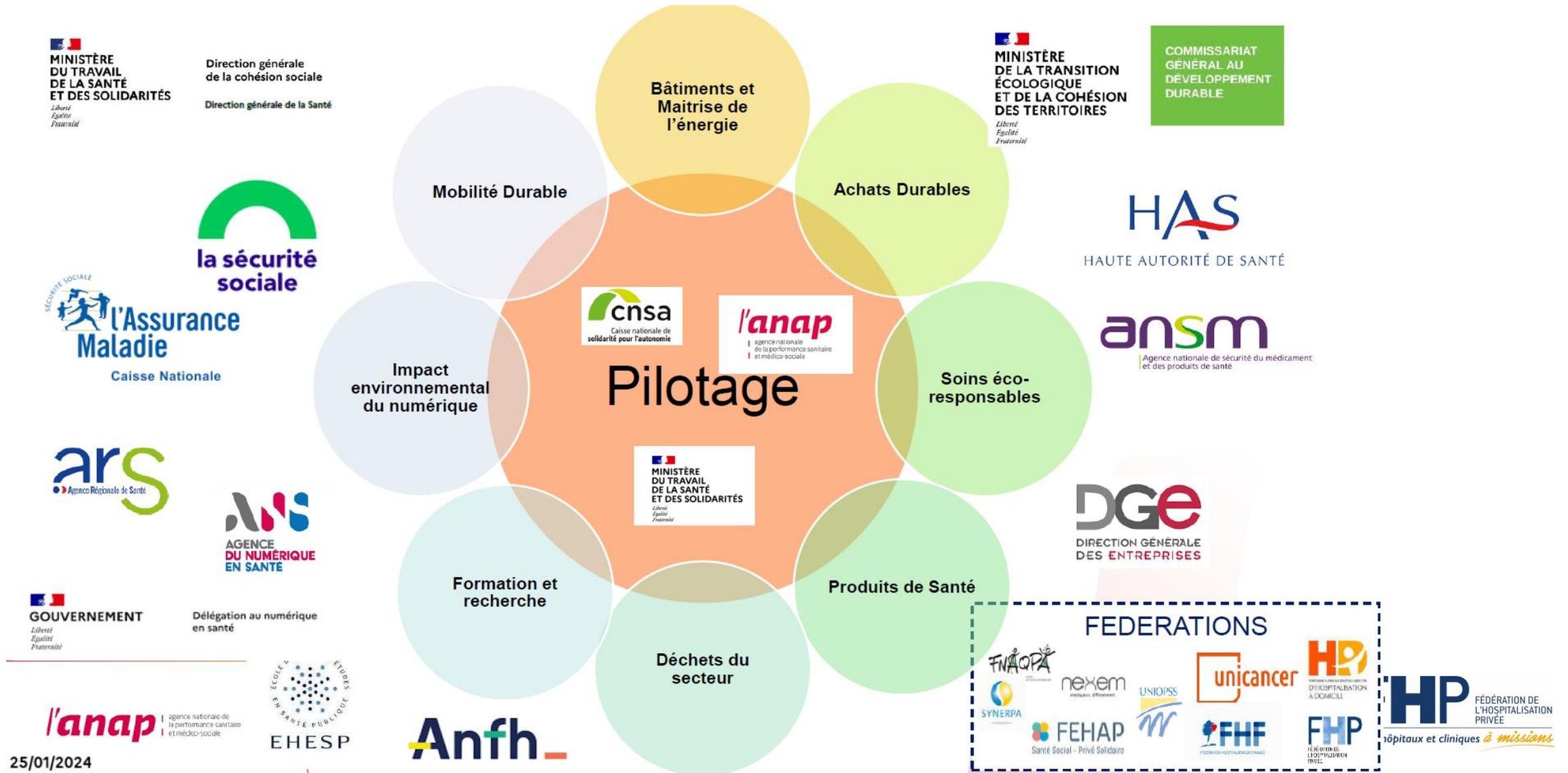
Lancement de la feuille de route « Planification écologique du système de santé »

- **Mise en place d'un Comité de pilotage le 22 mai 2023**
- **Volonté politique forte, illustrée par une mobilisation interministérielle**, de répondre à l'enjeu de la transition et de la transformation écologique → 4 ministres présents : Agnès Firmin Le Bodo, Jean-François Carenco (Outre-mer), Stanislas Guérini (Transformation et Fonction publiques) et Jean-Christophe Combe (Solidarités)
- **Mise en place d'une Task Force ministérielle** pour élaborer et déployer cette feuille de route nationale → Nomination de 5 experts: Laurie Marraud, Patrick Pessaud, Charlotte Sorin, Alice Baras, Sarah Ouanhnon



Planification écologique du système de santé : les enjeux pour le secteur

La feuille de route « Planification écologique du système de santé » : 8 champs d'action et tout l'écosystème concerné



« Planification écologique du système de santé » : 7 grands objectifs cibles

» Objectif transversal

RENFORCER LE PILOTAGE ET LA TRANSVERSALITÉ POUR ASSURER UNE EFFICACITÉ ET UN SUIVI DE LA TRANSFORMATION DU SECTEUR

POUR Y ARRIVER :

Janvier 2023 : mettre en place une **task force Interministérielle** dédiée au suivi de la Planification écologique pour le système de santé.

Mai 2023 : rejoindre l'Accord de l'Organisation mondiale de la santé « **Alliance pour une action transformatrice sur le climat et la santé** » (ATACH), avec comme principal engagement la mise en place d'actions visant à contribuer à la neutralité carbone du secteur de la santé français d'ici 2050.

Mai 2023 : créer un **volet développement durable** sur la Plateforme nationale des bonnes pratiques de l'ANAP.

Septembre 2023 : refondre de l'outil déployé dans le secteur depuis 2017 « **Mon observatoire du développement durable** ».

Décembre 2023 : signer une **convention de planification écologique** listant les engagements des parties prenantes du comité de pilotage.

« Planification écologique du système de santé » : 7 grands objectifs cibles

› Objectif 1

ACCENTUER LA RÉNOVATION ÉCOLOGIQUE ET LA TRANSFORMATION ÉNERGÉTIQUE DES ÉTABLISSEMENTS DE SANTÉ ET MÉDICOSOCIAUX D'ICI 2040

POUR Y ARRIVER :

Mars 2023 : prioriser des actions d'efficacité énergétique dans le cadre des 200 millions d'euros d'investissements du quotidien du Ségur de la santé.

Juillet 2023 : évaluer le Ségur de l'Investissement pour connaître le véritable impact du plan sur les objectifs de transformation écologique.

› Objectif 2 :

ACCÉLÉRER ET PROMOUVOIR LA TRANSITION VERS DES ACHATS DURABLES, NOTAMMENT LES PRODUITS DE SANTÉ, D'ICI 2030

POUR Y ARRIVER :

2023 : élaborer une plateforme d'achats durables basée sur des analyses de cycle de vie et des scores environnementaux communs.

Janvier 2025 : interdire les contenants alimentaires en plastique dans les services accueillant des enfants et des femmes enceintes.

« Planification écologique du système de santé » : 7 grands objectifs cibles

» Objectif 3 :

TRANSFORMER ET ACCOMPAGNER LES PRATIQUES VERS DES SOINS ÉCORESPONSABLES DÈS 2023

POUR Y ARRIVER :

2023 : déployer l'information et les recommandations de bonnes pratiques en matière de **soins écoresponsables et de prescriptions plus sobres par le biais d'un référentiel national pour favoriser leur intégration tout en assurant qualité et sécurité des soins.**

2024 : réduire l'usage des **gaz médicaux à fort effet de serre.**

2024 : travailler au lancement d'une expérimentation sur la faisabilité du retraitement des **dispositifs médicaux à usage unique**, afin d'identifier le cadre juridique et les pratiques qui garantiraient la sécurité des soins.

» Objectif 4 :

ACCÉLÉRER LA RÉDUCTION DES DÉCHETS ET LEUR VALORISATION D'ICI 2030 ET OPTIMISER LE PÉRIMÈTRE DES DÉCHETS D'ACTIVITÉS DE SOINS À RISQUE INFECTIEUX (DASRI) POUR LE LIMITER LE PLUS POSSIBLE DÈS 2024

POUR Y ARRIVER :

Mai 2023 : annoncer les six lauréats de l'appel à projets auprès d'établissements publics de santé visant à mener une expérimentation sur un an pour **la réduction et la valorisation du plastique à usage unique et des déchets alimentaires.**

Décembre 2023 : redéfinir le périmètre des **déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés.**

2023 : développer des **circuits d'économie circulaires** et favoriser le réemploi et la réutilisation.

« Planification écologique du système de santé » : 7 grands objectifs cibles

› Objectif 5

FORMER ET SENSIBILISER TOUS LES PROFESSIONNELS ET ACTEURS DE SANTÉ À L'URGENCE ÉCOLOGIQUE, AUX ENJEUX SANTÉ-ENVIRONNEMENT, À L'ÉCOCONCEPTION DES SOINS ET DES ACCOMPAGNEMENTS MÉDICOSOCIAUX, ET SOUTENIR DES PROJETS DE RECHERCHE D'ICI 2025

POUR Y ARRIVER :

2023 : financer des **projets de recherche** en matière de **soutenabilité et de transformation écologique du système de santé** dans le cadre du Programme de recherche sur la performance du système des soins (PREPS) et du Partenariat européen sur la transformation des systèmes de soins (PTHCS)

Janvier 2025 : former à la transformation écologique et énergétique **6.500 professionnels encadrants de la fonction publique hospitalière**, avec le Ministère de la transformation et de la fonction publiques

« Planification écologique du système de santé » : 7 grands objectifs cibles

» Objectif 6

ACCÉLÉRER LA TRANSITION VERS DES TRANSPORTS ET DES SCHÉMAS DE MOBILITÉ À FAIBLES ET TRÈS FAIBLES ÉMISSIONS D'ICI 2030

POUR Y ARRIVER :

Novembre 2023 : mettre en place un **bonus écologique** aux transporteurs sanitaires qui utiliseront des véhicules électriques

» Objectif 7

ÉLABORER UNE FEUILLE DE ROUTE POUR « VERDIR » LE NUMÉRIQUE EN SANTÉ D'ICI 2024

POUR Y ARRIVER :

2023 : élaboration d'**éco-scores** des applications de santé et des systèmes d'information hospitaliers

Déclinaison opérationnelle des objectifs de la FDR dans une convention de planification écologique

Objet de la convention :

- **Décliner opérationnellement la feuille de route** de planification écologique du système de santé **selon 8 axes** :
 - **Bâtiment et maîtrise d'énergie** : accentuer l'innovation écologique et la transformation énergétique des ES d'ici 2040
 - **Produits de santé** : développer des pratiques durables en pharmacie et dans le secteur des produits de santé
 - **Achats durables** : accélérer et promouvoir la transition vers des achats durables d'ici 2030
 - **Soins écoresponsables** : transformer et accompagner les pratiques vers des soins écoresponsables en déployant l'information et les recommandations de bonnes pratiques
 - **Déchets du secteur** : accélérer la réduction des déchets et leur valorisation en optimisant le périmètre des DASRI
 - **Formation et recherche** : former et sensibiliser les professionnels de santé
 - **Mobilités durables** : accélérer la transition vers des transports et des schémas de mobilité à faibles et très faibles émissions d'ici 2030
 - **Impact environnemental du numérique** : élaborer une FDR pour rendre le numérique en santé plus sobre
- **Définir le cadre général des relations entre les parties** et établir les modalités de collaboration dans le cadre de la planification écologique du système de santé → Mettre en commun et partager les ressources et outils existants et à venir
- **Déterminer les engagements réciproques** sur lesquels les parties se lient → Travailler de concert sur l'ensemble des domaines et actions.

La convention « Planification écologique du système de santé »

Une méthodologie d'élaboration contestable et contestée :

- Un délai court de consultation des signataires sans réunion d'échange intermédiaire
- Des actions très « hôpital public » centrées → Décalage avec le discours politique « agir tous ensemble »

Prises de position FHP :

- L'hospitalisation privée pleinement engagée en faveur de la transition écologique
- Toutefois, la Convention est dépourvue de moyens dédiés et fléchés, notamment pour les acteurs privés → Or, le respect des engagements de la convention implique un important investissement (formation, changements de pratiques, organisation et financement)
- Nécessité d'outiller tous les établissements de santé, quel que soit leur statut
- Envoi d'un courrier commun FHP/UNICANCER/SYNERPA/NEXEM/UNIOPSS/FNAQPA le 8 décembre à l'attention de la DGOS concernant le manque de moyens dédiés pour les acteurs, notamment privés
- RV le 12/12/2023 FHP et la Ministre Agnès Firmin Le Bodo

Malgré nos réserves, important politiquement que le secteur de l'hospitalisation privée soit acteur de cette transition écologique, et reconnu comme tel.

A avoir à l'esprit : La convention ne porte pas de moyens mais un cadre d'actions.

Focus sur les engagements des fédérations et têtes de réseaux signataires de la convention « PESS »

Pour renforcer le pilotage et la transversalité :

- Décliner par des actions en direction de leurs membres, l'ensemble des 8 axes définis dans la feuille de route de planification écologique du système de santé, encadrés par la présente convention.

Pour capitaliser et faciliter le partage d'outils et d'expériences :

- Mettre à disposition des adhérents les outils et les ressources développés de leur propre initiative ou par leurs adhérents qui s'inscrivent dans la politique de transformation écologique
- Communiquer autour des actions mises en place par les Parties à la présente convention à leurs adhérents
- Participer à la création et à la mise en œuvre des outils et projets définis par le comité de suivi de la présente convention
- Réaliser un bilan annuel pour le comité de suivi des actions exemplaires que leurs adhérents souhaitent faire connaître sur le champ de la transformation écologique

Focus sur les engagements des fédérations et têtes de réseaux signataires de la convention « PESS »

Pour accélérer la réduction des déchets et leur valorisation :

- En lien avec les ARS, la DGOS, la DGS et l'Anap, inviter les établissements à adopter et systématiser le principe des « 5R » (« Refuser, Réduire, Réutiliser, Recycler et Rendre à la terre ») et intégrer la notion de fin de vie dès l'achat (récupération, circuit de valorisation en privilégiant le réemploi, la réutilisation et ensuite le recyclage)
- Inciter les établissements à faire composter sur site les bio-déchets, ou bien à s'inscrire dans un groupement de communes pour les collecter et valoriser

Pour former et sensibiliser tous les professionnels et acteurs de santé :

- Sensibiliser chaque structure à intégrer au plan de formation les enjeux santé-environnement et l'évolution des recommandations et bonnes pratiques pour une transformation écologique
- Inciter les établissements à déployer des ateliers de sensibilisation à fort impact ;
- Dans le cadre d'un pilotage par les RU, mobiliser ces derniers pour les convaincre du bien-fondé d'une démarche de sobriété et en faire des acteurs à part entière des soins et suivis médicosociaux écoresponsables

Focus sur les engagements des fédérations et têtes de réseaux signataires de la convention « PESS »

Pour impulser des schémas de mobilité et transports à faibles émissions :

- Suivre le déploiement des plans de mobilité rendus obligatoires par la Loi d'orientation des mobilités - LOM pour les établissements de plus de 100 salariés
- Inciter à la mise en place, pour les déplacements « patients/résidents/personnes accompagnées » et « visiteurs/aidants » et les déplacements « domicile/travail », un « point info mobilité » sur le site internet de l'établissement, indiquant les modes de transports possibles, ainsi que les avantages et inconvénients de chacun des modes.

L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

➤ Dans la continuité de la Charte d'engagement RSE de l'hospitalisation privée...

Préserver la santé durablement

La **Charte d'engagement RSE** de l'Hospitalisation Privée

4 objectifs
#10 engagements

« Notre action constituera le meilleur témoignage de ce que nous sommes : des hôpitaux et cliniques à missions, au service de la santé durable et du développement économique et social des territoires. »
Lamine Gharbi, président de la FHP



Objectif n°1

Réduire l'empreinte écologique et énergétique du secteur

- #1 Limiter l'impact carbone des établissements de santé privés
- #2 Préserver la ressource en eau
- #3 Promouvoir une alimentation responsable



Objectif n°4

Mettre en place des actions responsables destinées à garantir durablement la mission des établissements au service des patients

- #10 Promouvoir les démarches d'innovation, d'excellence et de qualité des soins



Objectif n°2

Favoriser un environnement de travail de qualité

- #4 Favoriser la qualité de vie, la santé et la sécurité au travail
- #5 Encourager la formation professionnelle et l'évolution des carrières
- #6 Porter une culture de la diversité et de la mixité



Objectif n°3

Travailler ensemble pour la santé des territoires

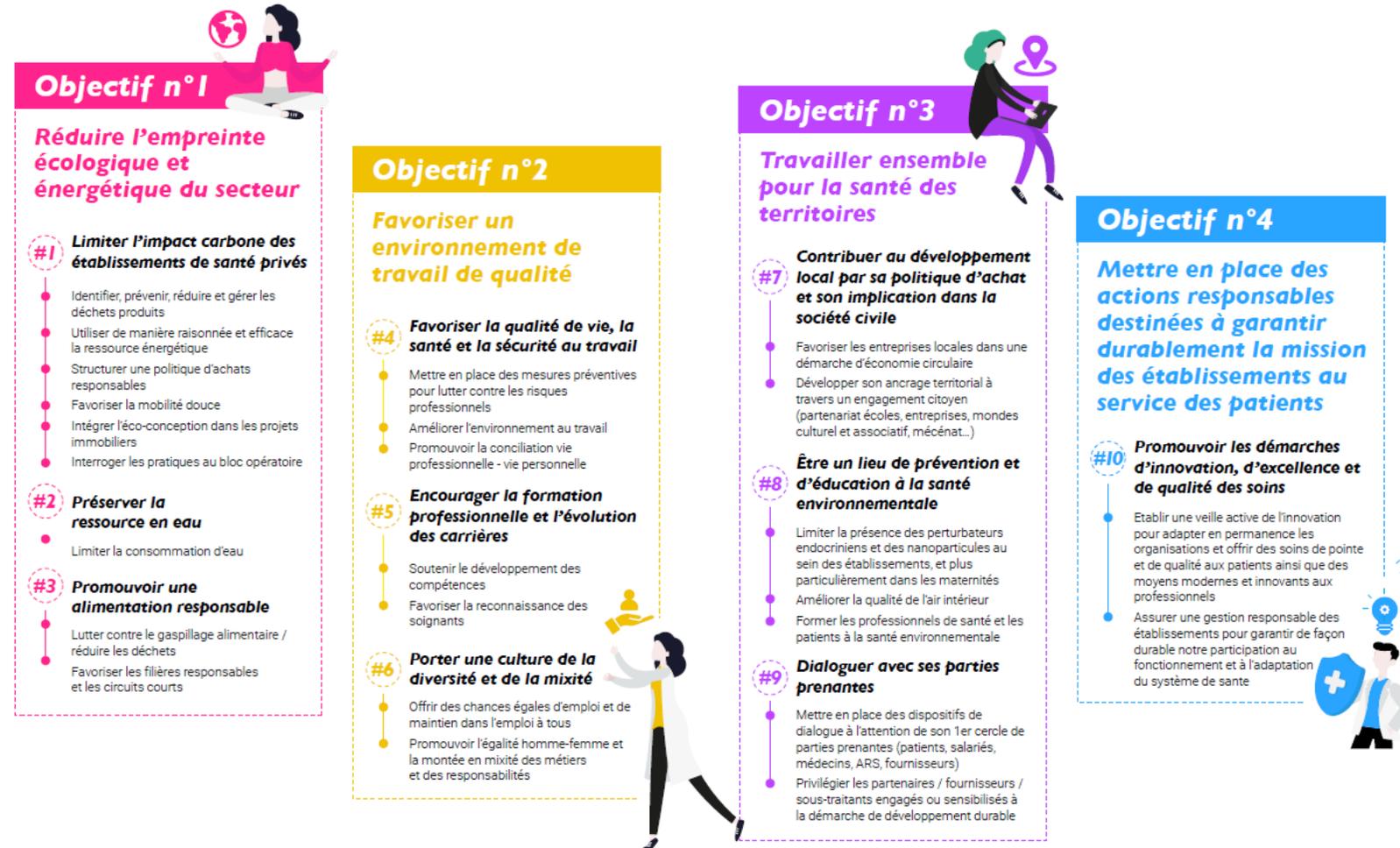
- #7 Contribuer au développement local - économique et social - par sa politique d'achat et son implication dans la société civile
- #8 Être un lieu de prévention et d'éducation à la santé environnementale
- #9 Dialoguer avec ses parties prenantes

Planification écologique du système de santé : les enjeux pour le secteur

L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

➤ Dans la continuité de la Charte d'engagement RSE de l'hospitalisation privée...

L'Hospitalisation privée s'engage résolument à...



L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

➤ Poursuite du cycle de webinaires FHP, initié en 2022 et dédié à la RSE

En 2023 :

- « Mise en œuvre de la Loi EGAlim » le 24/01/2023 - [Replay](#)
- « Réduire sa consommation d'eau, c'est possible » le 16/05/2023 - [Replay](#)
- « Maîtriser la qualité de l'air intérieur dans les établissements de santé » le 04/07/2023 - [Replay](#)
- « L'écoconception des soins » le 21/11/2023 - [Replay](#)

En quelques chiffres

- ✓ 9 experts intervenus
- ✓ 7 partages d'expérience d'établissements privés
- ✓ 535 participants (hors replays)

Planification écologique du système de santé : les enjeux pour le secteur

L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

- Dans la continuité de 2023, proposition d'un cycle de webinaires FHP 2024 consacré aux champs d'action de la convention
 - Mobilités durables → 14 mai 2024 (10h-12h)
 - Green IT – Informatique verte : les actions possibles → 11 juin 2024 (10h-12h)
 - Soins écoresponsables → 2^e semestre 2024
 - Economie circulaire / Déchets / Guide DASRI → 2^e semestre 2024
- Rediffusion du kit d'outils « Réduire sa consommation d'énergie, c'est possible », réalisé par la FHP :
 - Une **fiche d'actions** pouvant être engagées en matière de réduction de consommation d'énergie par grands postes consommateurs d'énergie
 - Une **matrice de priorisation des actions** au regard des moyens à mettre en œuvre et de leur impact



Réduire sa consommation énergétique, c'est possible !



juillet 2022

A	B	C	D	E	F	G	H	I	J	K	L		
Champ d'action	Domaine d'action	Actions	IMPACT LES	IMPACT LES	IMPACT LES	Changement comportemental	Date de début Action	Date de fin professionnelle	Action réalisée	Indicateurs de suivi	Phase de l'action		
ACTIONS de contrôle, de suivi et de gestion des consommations		Installation d'un audit énergétique / diagnostic d'économie d'énergie	3	4	10	X							
		Installation de compteurs électricité	3	2	5								
		Installation de compteurs sur les équipements les plus énergivores pour assurer un suivi des consommations énergétiques	3	3	6								
		Plan de la consommation des chauffages	4	2	6								
		Optimisation de la température de consommation (production et distribution de froid) (Diminution des consommations électriques de pompe à chaleur / VMC en mode sur la température de consommation)	4	2	6								
		Caractérisation de l'état des cabineaux (production et distribution de froid)	3	2	5								
		Installation d'un système de régulation (température, débit d'eau...)	2	2	4								
		Installation d'un gestion technique centralisé de l'énergie	1	2	3								
		Sensibilisation du personnel et des patients aux bonnes pratiques	4	2	6								
		Mise en place d'une campagne de communication sur la formation des hôpitaux et des cliniques	3	2	5								
		Plan en cours, dans le cadre, la consommation des équipements liés du choix des équipements	4	3	7								
		Installation de la thermographie de l'ensemble des façades des bâtiments	3	2	5								
éclairage et équipements électriques		Optimisation systématique des anciennes ampoules à incandescence par des lampes basse consommation (LED, lampes fluorescentes)	3	3	6								
		Remplacement des interrupteurs par des détecteurs de présence pour l'éclairage	3	3	6								
		Mise en place d'ampoules à rapport de soutien sur les éclairages extérieurs	2	2	4								
		Remplacement des ballasts électromagnétiques par des ballasts électroniques	4	2	6								
		Programmation d'équipements d'allumage par zone	3	2	5								
		Mise en place de détecteurs de luminosité	3	2	5								
Matrice priorisation actions		Mise en place de détecteurs de présence	3	2	5								
		Apposition d'étiquettes au-dessous de chaque interrupteur pour réduire sa consommation énergétique	4	1	5								

L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

➤ Relai des productions ANAP

- **Publication de fiches réglementaires sur différentes thématiques** (Déchets, restauration, Energie, qualité de l'air intérieur, stratégie RSE et mobilité) → Objectif : comprendre le cadre juridique du Développement Durable en quelques minutes (anap.fr)
- **Une série de webinaires sur la réglementation :**
 - ENERGIE : Réduction des consommations d'énergie (07/03)
 - RESTAURATION :
 - Restauration et déchets : Gestion des déchets alimentaires (22/02)
 - Achats durables et repas végétarien (22/03)
 - DÉCHETS
 - Tri et collecte des déchets > 11 avril 2024 > [S'inscrire](#)
 - Réduction des déchets plastiques > 30 mai 2024 > [S'inscrire](#)
 - MOBILITÉ
 - Trajet domicile-travail > 25 avril 2024 > [S'inscrire](#)
 - Verdissement de la flotte automobile > 13 juin 2024 > [S'inscrire](#)
 - BÂTIMENT ET MOBILITÉ :
 - Gestion des parkings > 16 mai 2024 > [S'inscrire](#)
- **Une base de connaissances et de bonnes pratiques sur le site de l'ANAP**
- **Un appui terrain** → Accompagnement personnalisé pour aider les ES à initier ou accélérer leur démarche de transition écologique

L'action de la FHP pour accompagner les cliniques et hôpitaux privés dans cette transition écologique

- Relai des travaux DGOS sur les soins écoresponsables
- Identification et communication sur les leviers de financements mobilisables
- ... au gré des besoins exprimés par les adhérents

→ **Enjeu pour la profession : Poursuivre la transition écologique du secteur malgré un contexte financier ultra contraint → Source, à terme, d'économies et d'attractivité pour les établissements de santé**

A votre disposition pour toutes questions

Merci de votre attention

[Mail : marieclaire.viez@fhp.fr](mailto:marieclaire.viez@fhp.fr)